



**Commune de Saint-Léger**

**OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

## Compte-rendu de la séance de la CLDR du 13/12/2016

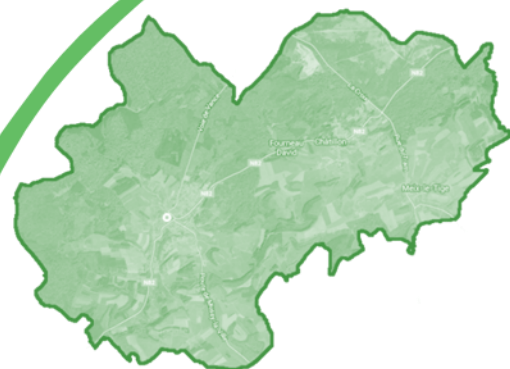
Le 04 janvier 2017

### Participants :

- *Pour les membres de la CLDR* : 28 membres (voir liste en annexe 1)
- *Pour l'administration communale* : Gwenaëlle PONCELET
- *Pour la Fondation Rurale de Wallonie* : Nicolas LECUIVRE, Annick SAMYN
- *Pour l'association Territoires, auteur de PCDR* : Thierry JAUMAIN, Thierry JOIE

### Ordre du jour :

- Comptes-rendus des CLDR du 2 juin et du 22 octobre
- Synthèse des tables-rondes par le bureau d'étude Territoires
- Dégagement des grandes orientations du PCDR
- Suites et conclusion





## I. Comptes-rendus des CLDR du 2 juin et du 22 octobre

Les membres de la CLDR ont reçu les comptes-rendus de la première CLDR, de la visite de terrain et des différentes tables-rondes.

Aucun membre de la CLDR n'a de remarque à formuler par rapport à ces rapports. La FRW présente cependant un petit retour sur ce qui est ressorti des jeux de rôles lors de la visite de terrain.

### 1. Enjeux majeurs soulevés par la CLDR lors de la visite de terrain (via jeu de rôle)

Les agents de développement de la FRW mettent en évidence les enjeux majeurs soulevés dans le cadre du jeu de rôle réalisé au cours de la visite de terrain : le développement des interactions sociales, le développement des activités économiques locales, la sensibilisation à la préservation environnementale, le développement de l'énergie renouvelable, le développement de la mobilité douce et la mise en valeur du territoire à des fins touristiques.

Différentes opportunités sont à activer : les bâtiments communaux existants à aménager, la population est particulièrement jeune, la commune est caractérisée par une importance des ressources naturelles (forêt en particulier), la commune se situe dans le Parc naturel de Gaume.

Différentes menaces sont à prendre en compte : la commune est de type résidentielle et l'implication des habitants y est difficile, le contexte international n'est pas très favorable au développement économique local, le manque d'emplacements disponibles pour le développement économique, la diminution du nombre d'agriculteurs, la nécessité de l'usage des pesticides pour la rentabilité actuelle de l'agriculture et la difficulté pour limiter l'usage de la voiture en milieu rural.

## II. Synthèse des tables-rondes par l'auteur de programme (TERritoires)

### 1. Cadre de vie

Thèmes	Évolutions attendues	Moyens	Résultats (mesurables)
Eau	Communale et de qualité Épurée et économisée	STEP	
Environnement naturel	Préservé, partagé, mis en valeur, généralisé (nature ordinaire), accessible	PCDN Plantations	
Énergie	Économisée Basculée, diversifiée, défossilisée, décarbonée Partenariale, citoyenne	Convention des Maires Moyens de locomotion partagés	Autonomie communale Abandon des moteurs thermiques
Utilisation de l'espace	Partagé, économisé, optimisé Caractéristique (identité maintenue)	Schéma de structure Voies lentes	
Économie circulaire	Locale, à valeur ajoutée	Valorisation des déchets	

### 2. Économie

Thèmes	Évolutions attendues	Moyens	Résultats (mesurables)
Énergie	Locale, naturelle, indépendante	Biomasse	



Utilisation de l'espace	Multifonctionnel, optimisé, décloisonné, reconverti	PAE	
Activité économique	Possible, diversifiée, touristique & agricole	Gîtes, Horeca, produits locaux, lieu de vente	
Acteurs économiques	Maintenus, multipliés Accueillis & accompagnés	Schéma de structure Commissions	
Agriculture	Centrée sur le local, réorientée		

### 3. Social

Thèmes	Évolutions attendues	Moyens	Résultats (mesurables)
Culture	Localisée, centralisée, rayonnante	Espace culturel central	
Habitat, logement	Diversifié, mixte, densifié, mitoyen, partagé, adapté	Schéma de structure	
Société	Intergénérationnelle, généreuse, collaborative, participative, équipée (services), ancrée	Centre scolaire unique et complet	

### 4. Défis transversaux aux trois GT

- Recentrer le développement sur les capacités propres du territoire ; ne pas n'exister que par (rapport à) l'extérieur ;
- Diversifier les fonctions / les lieux du territoire : résidentiel, de production, de consommation ;
- Créer de nouvelles conditions de la vie en société.

## III. Dégagement des grandes orientations du PCDR

### 1. Explication de l'aboutissement souhaité

Les agents de développement de la FRW expliquent ce que l'on entend par « stratégie de développement ».

Ils rappellent que suite à la consultation de la population, l'auteur de programme croise les données objectives et subjectives pour aboutir à ce que l'on appelle un diagnostic partagé.

Ce diagnostic partagé était la base des tables rondes organisées en novembre, celles-ci résultant sur la formulation de défis et de pistes de solutions.

Il s'agit à présent de traduire ces éléments en différents objectifs opérationnels pour le développement du territoire, avant de préciser les projets à entreprendre pour y répondre.

Effectivement, les projets, pour être considérés comme pertinents, devront ensuite répondre à un maximum d'objectifs que l'on se sera fixés. De l'autre côté, aucun objectif ne devra rester sans projet.

Pour débiter la réflexion concrète et tant attendue sur les projets, il nous faut donc d'abord constituer une liste d'objectifs à atteindre.

Il est montré, à titre d'exemples (à ne pas considérer pour autant comme parfaits), deux stratégies issues de PCDR validés par la CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire) et par le Gouvernement Wallon :



## a) PCDR de Beauvechain (2012) - auteur : bureau Aménagement

« Beauvechain, la rurale. Terre d'accueil et de culture »							
Axe 1 - Cohésion sociale		Axe 2 - Qualité du cadre de vie		Axe 3 - Mobilité		Axe 4 - Agriculture et productions locales	
Faire que tous les habitants de Beauvechain prennent plaisir à vivre ensemble		Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature		Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain		Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain	
Obj.1	Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales	Obj.1	Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	Obj.1	Développer les modes doux	Obj.1	Valoriser et respecter le travail des agriculteurs
Obj.2	Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles	Obj.2	Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement	Obj.2	Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle	Obj.2	Développer de nouvelles filières de transformation
Obj.3	Développer du logement pour les habitants	Obj.3	Aménager des espaces publics conviviaux	Obj.3	Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	Obj.3	Renforcer la coopération et services aux agriculteurs
Obj.4	Promouvoir l'emploi local	Obj.4	Mettre en valeur le patrimoine remarquable			Obj.4	Promouvoir et distribuer les produits locaux
Obj.5	Sensibiliser à l'identité et à la mémoire	Obj.5	Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations				
		Obj.6	Planter et fleurir				

## b) PCDR d'Herbeumont (2015) - auteur : FRW

HERBEUMONT: stimulons et valorisons le potentiel local (communal et supra communal) pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'attractivité de la commune		
	Objectifs spécifiques	
Des personnes	<b>Objectifs principaux</b> « Intensifier les liens entre les habitants, la vie communautaire et l'implication citoyenne »	A. Développer des activités culturelles et sportives B. Créer de nouvelles infrastructures récréatives C. Renforcer les liens, contacts et solidarités entre habitants
	« Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle par l'offre de logements et le développement de services »	A. Répondre à l'évolution des besoins de la population B. Lutter contre l'exclusion sociale et financière C. Maintenir et développer les services



Un territoire	« Organiser l'espace et la mobilité, embellir les villages et mettre en valeur le patrimoine bâti »	<p>A. Embellir les villages, gérer les déchets et maintenir la qualité des espaces publics</p> <p>B. Mettre en place une mobilité plus sûre et mieux adaptée aux usagers faibles</p> <p>C. Organiser l'espace et sauvegarder le patrimoine bâti</p> <p>D. Prendre en compte le défi énergétique</p>
	« Valoriser les richesses environnementales et la biodiversité »	<p>A. Préserver et valoriser la nature</p> <p>B. Sensibiliser à la nature ordinaire</p>
Des Activités	« Développer une économie locale basée et de proximité, soutenir des projets (éco)touristiques et mettre en valeur les ressources propres de la commune »	<p>A. Soutenir et promouvoir les entreprises locales et l'emploi</p> <p>B. Assurer la succession au niveau des commerces</p> <p>C. Promouvoir la consommation de produits et de services de proximité</p> <p>D. Améliorer l'accueil, les équipements et activités touristiques</p> <p>E. Valoriser le patrimoine et développer l'image de marque du territoire</p>

## 2. Méthode de travail

Travail en sous-groupes sur les 10 thématiques mises en évidence par le travail de l'auteur :

- 5 groupes de 5 à 6 personnes sont constitués et répartis dans des tables numérotées de 1 à 6, chaque personne reçoit un numéro de 1 à 6 sur un carton de couleur. Les participants se rassemblent par couleur.
- Chaque groupe reçoit deux thématiques à analyser durant 20 minutes.  
Les thématiques sont développées sur une fiche qui reprend un bilan avec les mots clés de l'auteur, une synthèse des désidératas de la population (réalisée par la FRW), les défis exprimés lors des tables rondes et les données issues du jeu de rôle de la CLDR (séance précédente)  
Consigne : surligner les enjeux et les leviers, proposer un ou plusieurs objectif(s) par fiche
- Mélange des groupes : chaque personne se déplace vers la table qui a le même numéro que sa fiche personnelle.  
La personne déjà attablée à la table du même numéro que sa fiche reste. C'est elle qui explique aux nouveaux venus la synthèse des réflexions menées par le premier groupe.  
Le nouveau groupe amende et précise le sujet durant 20 minutes, affine les phrases, est-ce qu'elles englobent tous les éléments importants ?
- Il est demandé d'inscrire un objectif central sur une feuille blanche pour chaque thématique.  
Ces feuilles sont affichées et parcourues en guise de mise en commun

## 3. Résultats du travail en sous-groupes

Voir en fichier joint les fiches de travail qui ont servi de base de travail pour chaque thématique.

La synthèse ci-dessous est le résultat d'une analyse du travail mené par la CLDR. Nous proposons dès-lors, comme cela a été validé en fin de séance par la CLDR, une certaine réorganisation des idées qui devra être validée par les participants. Il peut s'agir :

- Du transfert d'une idée d'un groupe à l'autre, afin que la formulation se trouve dans l'onglet le plus approprié



- De la reformulation en tant que telle d'un objectif, afin qu'il ne comprenne que la vision générale, tandis que les divers éléments de précision sont repris sous un intitulé « pistes de projets », ces pistes devant être ajoutées à celles issues des étapes de consultation précédentes.

#### 4. Synthèse des résultats pour les 10 thématiques abordées

### I. ACTEURS ECONOMIQUES

#### *Objectif identifié par la CLDR*

- ⇒ Développer l'activité économique locale en aidant au maximum les acteurs économiques existants et ceux à venir
  - Accompagner les acteurs économiques et favoriser leur concertation
  - Accueillir de nouveaux types d'activités économiques à taille humaine
  - Aider les acteurs économiques en favorisant la consommation locale des produits et services

#### *Leviers identifiés :*

L'appui à l'installation de jeunes indépendants  
 Le rassemblement des entreprises par secteurs  
 Le développement de la production agricole bio

#### *Pistes de projets et actions :*

- Création d'une structure d'accompagnement, par exemple via la mise en place d'une « commission coup de pouce »
- Création d'une liste de personnes de référence
- Création de groupes économiques sectoriels (commission tourisme, association de commerçants...)
- Prévoir une aide financière communale pour l'installation
- Réduire la taxation des acteurs économiques qui utilisent les ressources locales
- Campagne visant à favoriser la consommation des produits et services locaux

### II. ACTIVITES ECONOMIQUES

#### *Objectif identifié par la CLDR*

- ⇒ Générer de nouvelles activités économiques sur le territoire en appuyant tant les initiatives locales (développement endogène) que celles venues de l'extérieur, mais toujours en maîtrisant les nuisances
  - Créer un ou plusieurs lieux d'accueil d'activités économique
- ⇒ Soutenir et développer de façon concertée et coordonnée les activités économiques liées au tourisme, à l'agriculture et à l'exploitation des ressources naturelles
  - Développer le tourisme par une plus grande mise en valeur des sites existants et une professionnalisation de l'accueil
  - Maximiser les impacts locaux de l'exploitation (respectueuse) des ressources locales

#### *Leviers identifiés :*

La recherche de solution pour libérer des espaces pour l'activité économique



La concertation des acteurs  
La collaboration active de la population locale

NB : lien à établir entre tourisme et mobilité douce

**Pistes de projets et actions :**

- Création d'une ZAE
- Création d'une halle relais (atelier rural)
- Tourisme : mise en valeur de nouveaux sites, balisage des sentiers, développement guidance locale, création d'une commission tourisme, recentrage des activités du SI

### III. AGRICULTURE

**Objectif identifié par la CLDR**

- ⇒ Favoriser la diversification agricole et la consommation de produits locaux

**Leviers identifiés :**

Mise en relation des agriculteurs et habitants  
Développement de l'agriculture biologique

**Pistes de projets et actions :**

- Création d'un marché de produits locaux mensuel, via une tournante dans les 3 villages
- Diffusion d'une information complète et régulière sur les produits locaux et bio disponibles chez nos producteurs

### IV. ENERGIE

**Objectif identifié par la CLDR**

- ⇒ Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et développer l'autonomie énergétique du territoire
  - Créer des quartiers/bâtiments autonomes d'un point de vue énergétique (équipés de station de recharge pour voitures électriques)
  - Diminuer le gaspillage et notre impact sur l'environnement

**Leviers identifiés :**

Convention des maires

**Pistes de projets et actions :**

- Mise en place d'un système local de collecte et de compostage des déchets organiques



## V. ENVIRONNEMENT NATUREL

### *Objectif identifié par la CLDR*

- ⇒ Valoriser notre patrimoine naturel ; sensibiliser les habitants quant à la préservation et la restauration de la biodiversité

### *Leviers identifiés :*

Produits naturels (ex : thématique du miel)  
Implication des citoyens  
Composante énergétique  
Embellissement et propreté des villages

### *Pistes de projets et actions :*

- Mettre en œuvre une démarche de sensibilisation et d'éducation visant la prise de conscience et l'implication des citoyens

## VI. EAU

### *Objectif identifié par la CLDR*

- ⇒ Valoriser et préserver notre eau de qualité
- ⇒ Economiser l'eau

### *Leviers identifiés :*

Fierté locale vis-à-vis de la qualité de l'eau (Valvert, zone de baignade reconnue...)  
Existence des multiples fontaines dans les villages  
Existence du parcours de l'eau

### *Pistes de projets et actions :*

- Epuration de l'ensemble des 3 villages
- Analyser l'eau des fontaines
- Favorisation de la réutilisation de l'eau de pluie
- Mise en avant de la thématique de l'eau, notamment dans un cadre touristique

## VII. UTILISATION DE L'ESPACE

### *Objectif identifié par la CLDR*

- ⇒ Développer de manière coordonnée et rationnelle l'activité humaine sur l'espace limité de la commune

### *Leviers identifiés :*

Changement du plan de secteur envisageable dans le cadre du code de l'aménagement du territoire  
Accord général quant à l'utilité de développer une ou plusieurs petites zones d'activité économique sur le territoire



**Pistes de projets et actions :**

- Réalisation d'un schéma de structure

**VIII. HABITAT ET LOGEMENT****Objectif identifié par la CLDR**

- ⇒ Développer un habitat qui favorise la cohésion sociale

**Leviers identifiés :**

Nombreuses formules actuelles d'habitat alternatif en développement

**Pistes de projets et actions :**

- Création d'habitats adaptés, partagés, accessibles (financièrement et en terme de mobilité), intergénérationnels et interculturels
- Construction d'une structure polyvalente d'accueil des aînés et de l'enfance

**IX. SOCIETE****Objectif identifié par la CLDR**

- ⇒ Donner une place pour tous et pour chacun dans nos villages
  - Favoriser les rencontres et promouvoir la mixité (générations, villages, nouveaux arrivants, ...) dans les activités
  - Développer les activités à destination des jeunes et des personnes âgées

**Leviers identifiés :**

Le sentiment d'appartenance

L'implication des habitants et leur volonté de se rencontrer

**Pistes de projets et actions :**

- Communication professionnelle et centralisée quant à la vie associative au niveau de la Commune

**X. CULTURE****Objectif identifié par la CLDR**

- ⇒ Créer une dynamique culturelle locale, en identifiant et fédérant les forces vives, afin de renforcer l'accès à la culture et encourager la créativité.
- ⇒ Renforcer le sentiment d'appartenance aux différents villages via la mise en valeur du patrimoine (matériel et immatériel)

**Leviers identifiés :**

Associations locales  
Patrimoine  
Identité gaumaise

**Pistes de projets et actions :**

- Création d'une salle à vocation culturelle
- Création d'un groupe « culture », rassemblant les associations et l'ensemble des acteurs culturels, piloté par un agent fédérateur et permettant d'identifier les besoins et les motivations

## **IV. Suites et conclusion**

---

La prochaine réunion sera une réunion informelle proposée par Gérard Evrard ; il s'agira de visionner le film « Demain ». Une date sera prochainement définie dans le courant de la mi-janvier.

Finalisation de la stratégie : la stratégie du PCDR de Saint-Léger prendra forme suite à cette réunion avec une proposition qui sera faite par l'auteur. Elle sera ensuite rediscutée en CLDR.

**Prochaines étapes relatives aux projets :**

L'étape 1 correspond à ce que nous avons appelé « la deuxième salve de GT » et se base sur la synthèse des pistes de projets. Au besoin, un intervenant extérieur sera invité pour éclairer la CLDR sur des sujets spécifiques.

- Certains projets sembleront trop flous : il faudra les préciser
- Certains projets sembleront hors cadre : il faudra les supprimer
- Certains objectifs seront peut-être sans projet concret ou du moins sans projet intéressant : il faudra alors en chercher

L'étape 2 est la définition d'un ordre de priorité dans les projets.

L'étape 3 est la construction des fiches-projets : les projets définis comme prioritaires et pressentis comme pouvant faire l'objet d'un subside DR font l'objet d'un approfondissement conséquent, souvent via des visites de terrain.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,*

*Nicolas Lecuivre – Annick Samyn*



## Annexe 1 : Grille de présences

Titre	Prénoms	NOMS	Adresse	N°	CP	LOCALITE
M.	Simon	BERTOUX	rue des Hayettes	18	6747	CHÂTILLON
M.	Kévin	BILOCQ	rue du Pachy	22	6747	CHÂTILLON
M.	Serge	CAPON	rue d'Arlon	8	6747	SAINT-LEGER
M.	Joseph	CHAPLIER	Clos de Lorraine	10	6747	SAINT-LEGER
M.	Bruno	CORNETTE	rue du Chaufour	14	6747	SAINT-LEGER
Mme	Micheline (Nicky)	COURTEAUX	rue Haut de la Cloche	5A	6747	SAINT-LEGER
M.	Alain	DELCOUR	Champ des Ronces	23	6747	MEIX-LE-TIGE
M.	Daniel	DELGUSTE	rue d'Udange	28	6747	MEIX-LE-TIGE
M.	Gérard	EVARD	Les Champs Vignettes	28	6747	SAINT-LEGER
Mme	Clémence	HENROTTAY	rue du 5 Septembre	53	6747	SAINT-LEGER
M.	Léon	HISSETTE	rue du Fourneau	10	6747	CHÂTILLON
Mme	Monique	JACOB	Rue Pougenette	36	6747	CHÂTILLON
Mme	Sylvie	LEFEVRE	rue du Monument	1	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Muriel	LEFEVRE	rue de France	46	6747	MEIX-LE-TIGE
M.	Philippe	LEMPEREUR	Rue de Choupa	39	6747	SAINT-LEGER
Mme	Coralie	MAHIN	rue d'Udange	9	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Anne	OBCHETTE	Au Pré des Seigneurs	46	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Betty	PONCELET	rue de la Bruyère	1	6747	SAINT-LEGER
M.	Eric	RONGVAUX	rue des Fabriques	19	6747	SAINT-LEGER
M.	François	RONGVAUX	rue de France	34	6750	MUSSON
M.	Alain	RONGVAUX	Rue de Conchibois	13	6747	SAINT-LEGER
Mme	Vanessa	ROSSIGNON	rue du Metzboigne	5	6747	SAINT-LEGER
M.	Jean-Pol	SCHUMACKER	Champ des Ronces	3	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Francine	SEVRIN	rue devant Wachet	15	6747	SAINT-LEGER
M.	Bruno	STOZ	Voie de Vance	32	6747	SAINT-LEGER
M.	Eric	THOMAS	Rue du Tram	35	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Béangère	VAN BRANTEGHEM	rue de la Plate	13	6747	MEIX-LE-TIGE
Mme	Céline	VERKAEREN	Au Pré des Seigneurs	30	6747	MEIX-LE-TIGE

Excusés :

Titre	Prénoms	NOMS	Adresse	N°	CP	LOCALITE
Mme	Francine	GOBERT	rue du 5 Septembre	16	6747	SAINT-LEGER
M.	Christian	BILOCQ	Grand-Rue	14	6747	CHÂTILLON